

QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le réseau des sites pilotes Eau & Bio - animé par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) depuis 2010 - est un réseau de co-production, de mutualisation et d'expérimentation.

Il réunit les territoires les plus innovants et engagés dans la problématique agricole - plus particulièrement l'agriculture biologique - dans un contexte de protection ou de reconquête de la qualité de l'eau.

Ce réseau est représentatif de la diversité des systèmes agricoles (grandes cultures, polyculture-élevage, maraîchage, viticulture, etc.), des contextes pédoclimatiques, des échelles géographiques (périmètre de protection, aire d'alimentation de captage, bassin versant d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux - SAGE, etc.), ainsi que des structures politiques et administratives (communes, intercommunalités, parcs naturels régionaux, autres établissements Publics de Coopération Intercommunale - EPCI, etc.).

SITES PILOTES

EAU BIO



- | | |
|--|--|
| 01 - Parc Naturel Régional de l'Avesnois 🌿 | 18 - Bordeaux Métropole ✂️ |
| 02 - Communauté d'Agglomération du Douaisis 🌿🌿 | 19 - Syndicat Mixte Départemental des Eaux de Dordogne ✂️🌿 |
| 03 - Parc Naturel Régional de Lorraine 🌿 | 20 - Syndicat Mixte de l'Angoumois 🌿🌿 |
| 04 - Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande 🌿 | 21 - Ville de La Rochelle 🌿 |
| 05 - Communauté d'Agglomération Seine-Eure 🌿🌿 | 22 - Plaines et Vallées de Niort 🌿 |
| 06 - Eau de Paris 🌿 | 23 - Ville de Lons-le-Saunier 🌿🌿 |
| 07 - Eau de Paris 🌿🌿 | 24 - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Molay Littry 🌿 |
| 08 - Communauté de Communes de l'Auxerrois ✂️ | 25 - Flins Aubergenville 🌿🌿 |
| 09 - Eau du bassin Rennais 🌿 | 26 - Syndicat Mixte de Production d'Eau du Centre-Manche 🌿 |
| 10 - Communauté de Communes du Pays Fouesnantais 🌿🌿 | 27 - Parc National des Cévennes 🌿🌿🌿🌿 |
| 11 - Communauté de communes du Val de Drôme 🌿🌿🌿🌿 | 28 - Communauté de Communes du Pays Solesmois 🌿 |
| 12 - Valence Romans Agglomération Sud Rhône-Alpes 🌿🌿 | 29 - Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle 🌿 |
| 13 - Communauté d'Agglomération du Choletais 🌿 | 30 - Parc Naturel Régional du Pilat 🌿🌿🌿 |
| 14 - Communauté de Communes du Pays des Herbiers 🌿 | 31 - Parc Naturel Régional de la Brenne 🌿🌿 |
| 15 - Communauté de Communes du Plateau Picard 🌿 | 32 - Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron ✂️ |
| 16 - Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry 🌿✂️ | 33 - Eaux de Vienne 🌿🌿 |
| 17 - Syndicat Mixte du Bassin Vetsrant de la Nive 🌿 | 34 - Communauté de Communes du Cézalier 🌿 |

Production dominante : 🌿 Polyculture-élevage 🌿 Grandes cultures 🌿 Maraichage 🌿 Arboriculture ✂️ Viticulture

Sites pilotes anciens, actuels et pressentis (Janvier 2017)

OBJECTIFS

- Illustrer la faisabilité de la protection ou de la reconquête de la qualité de l'eau via le développement de l'agriculture biologique.
- Mettre en œuvre les stratégies de développement agricole les plus efficaces en déployant une combinaison d'outils opérationnels, une gouvernance, une gestion de projet et une animation territoriale adaptées.
- Créer de nouveaux outils au service des projets pour allier l'objectif à court-terme d'adaptation au marché des agriculteurs et l'objectif à long-terme de gestion des services d'intérêts généraux.
- Mettre en œuvre des expérimentations novatrices en appréhendant au mieux les limites et les obstacles au changement, notamment d'ordre juridique.
- Servir de supports prioritaires pour des travaux de recherche ou pour des évaluations de politiques publiques locales.
- Analyser les expérimentations conduites afin de faire évoluer les politiques publiques (eau, agriculture, etc.).
- Valoriser et faire connaître ces projets exemplaires pour démultiplier leur mise en œuvre à d'autres territoires.

Fonctionnement

L'animation du dispositif repose sur cinq ambitions :

1. Favoriser les échanges et le partage de connaissance entre sites (**réunions nationales trimestrielles**, séminaires, **voyages d'études**, outils de suivi et de partage des dynamiques territoriales, **espace d'échange virtuel**).
2. Apporter des informations sur les expériences hors réseau (France, international) et sur des leviers d'actions innovants (réunions nationales trimestrielles, **veille et capitalisation**, sollicitation d'**experts** thématiques, mise à disposition d'un **numéro vert**).
3. Faire connaître le réseau et les démarches engagés par les sites pilotes qui le composent
4. Construire collectivement des analyses thématiques et identifier des problématiques à approfondir (réunions trimestrielles nationales, séminaires, **groupe de travail thématique**).
5. Faire émerger et accompagner des **expérimentations** sur tout ou partie des sites : connaissance des flux de polluants, structuration des filières longues, démarche de dialogue territoriale, accompagnement des agriculteurs, etc. (**séminaires, conférences de presse**, recueils d'expériences, sites internet).

Résultats

Le développement des surfaces en agriculture biologique

Les trois-quarts des 12 sites historiques ont atteint les 6% SAU en bio fin 2013 - objectif inscrit dans le Grenelle de l'environnement - certains dépassant les 10%, alors que la SAU bio était de moins de 4% au niveau national à la même date.

Ces dynamiques ont un dénominateur commun : l'inscription du programme de développement de l'agriculture biologique dans le projet de territoire et la combinaison d'outils et de leviers d'actions publics : accompagnement des changements de pratiques agricoles, appui à la structuration de débouchés de proximité (notamment dans la restauration collective) et de filières longues, mise en place d'aides incitatives, mise en dialogue des acteurs locaux, sensibilisation des acteurs non agricoles au "zéro phyto", et évidemment le portage politique.

Des perspectives prometteuses pour la qualité de l'eau

Sur certaines expériences grandeur nature, les résultats sont sans appel et plaident en faveur de l'agriculture bio (Munich, Vittel).

La diminution radicale des pressions en pesticides sous les parcelles bio est une conséquence directe et garantie du cahier des charges de l'agriculture biologique.

Concernant les nitrates, l'impact de l'agriculture biologique n'est pas mesurable immédiatement, notamment dans les eaux souterraines, souvent en raison de l'inertie des milieux. La mesure des reliquats azotés (bougies poreuses sous parcelles en agriculture biologique) apporte cependant des résultats provisoires encourageants : - 26% de concentration en azote dans les parcelles bio par rapport aux parcelles conventionnelles [1].

PRODUCTIONS



- [Plaquette de présentation du réseau des Sites Pilotes Eau & Bio : s'inspirer d'expériences innovantes. 2015](#)
- Guide méthodologique Agriculture biologique et développement local. 32 fiches thématiques pour conjuguer réalité socio-économique et environnement. 2014. Réalisé en partenariat avec l'ONEMA et l'AMF. A visionner sur www.devlocalbio.org
- [Recueil d'expériences des 12 territoires pilotes Eau & Bio. Des leviers d'actions cohérents pour préserver la qualité de l'eau par le développement de l'agriculture biologique. 2013](#)
- [Qualité de l'eau et agriculture, démarches exemplaires dans l'ouest de la France. 2013. Réalisé en partenariat avec l'IFORE](#)
- [Fiches expériences](#)

Le réseau des sites pilotes Eau&Bio s'élargit

Pour inscrire votre territoire dans le réseau des sites pilotes Eau&Bio, contactez Antoine Villar à l'adresse [avillar\[at\]fnab.org](mailto:avillar[at]fnab.org).

[1] CNRS – UMPC. Les fuites d'azote en grandes cultures céréalières : Lixiviation et émissions atmosphériques dans

des systèmes biologiques et conventionnels du bassin de la Seine (France). Thèse de Marie Benoît. 2014